

SÉANCES GÉNÉRALES

SÉANCE D'OUVERTURE

16 août 1883

PRÉSIDENTE DE M. FRÉDÉRIC PASSY

M. Frédéric PASSY

Membre de l'Institut, Député de la Seine, Président de l'Association.

UN COUP D'ŒIL SUR L'HISTOIRE DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE.

MESDAMES ET MESSIEURS,

L'Association française pour l'avancement des sciences, en ouvrant dans cette capitale de la Normandie son douzième congrès, n'a pas à se présenter à ses hôtes; elle connaît déjà leur hospitalité.

Il y a six ans, le 31 août 1877, nous quittions, après une session bien remplie, d'autres excellents hôtes, vos voisins du Havre. Groupés, dans l'heureuse liberté d'une excursion finale, sur le pont de l'*Hirondelle*, nous remontions, au milieu d'un perpétuel enchantement, ce fleuve auquel les ingénieurs et les marins peuvent trouver des corrections à faire, mais qui n'a, pour le voyageur et pour l'artiste, besoin d'aucune retouche. En arrivant (vers cette heure aimable où la clarté du soleil se fait à la fois plus douce et plus pénétrante) au terme de cette agréable course, nous trouvions la ville et le port de Rouen brillamment pavés à notre intention. Et lorsque, sous la conduite de l'illustre et à jamais regrettable Broca, nous posions, au nombre de deux cents, le pied sur la rive, la foule nous accueillait par ses acclamations, et toutes les sociétés locales, à l'envi, se pressaient autour de nous pour nous faire cortège. Quelques heures plus tard, l'hôtel de ville, éclairé, ainsi que les jardins, les places et les admirables monuments qui l'entourent, de tous les feux dont on

sait aujourd'hui faire resplendir les ténèbres, ouvrait ses salons en notre honneur. Les établissements d'instruction, les usines, les musées, le palais de justice, les églises, le jardin des plantes, nous étaients le lendemain montrés par des guides aussi compétents qu'empressés. Et la sainte tour de Jeanne Darc, cette relique à peine sauvée, par un généreux élan de patriotique initiative, du sort impie qui l'avait menacée, saluait en nous, par les soins de la commission locale, « ses premiers visiteurs officiels ».

N'était-ce pas là, et la remarque en fut justement faite, comme une courte reprise de la session qui venait de se terminer?

Vous avez bien voulu, messieurs les Rouennais, nous en remercier, quoique ce fût à nous peut-être à vous en être reconnaissants; mais vous n'avez pas voulu vous en contenter. Vous nous avez exprimé, par l'organe de votre municipalité, « la ferme espérance de nous revoir ici, non pour un trop court passage, mais pour y tenir (ce sont vos expressions que je cite) une de nos savantes assises ». Et vous n'avez cessé, avec cette ténacité qui est un des traits de notre race normande (je dis notre, parce que j'en suis), de renouveler vos instances jusqu'à ce que nous puissions nous y rendre.

Nous voici — heureux d'avoir pu enfin répondre à votre appel — de nouveau parmi vous, et cette fois, messieurs, tout entiers à vous.

« La terre normande, disiez-vous encore, fait fructifier la bonne semence qu'on y répand. » Puissions-nous (c'est le double but que nous nous sommes proposé en instituant ces grands pèlerinages qui d'année en année mêlent ensemble, d'une extrémité à l'autre du sol français, les idées et les hommes), puissions-nous, messieurs, laisser parmi vous en effet quelques bonnes semences, et n'en pas moins remporter! Donner afin de recevoir, c'est la devise de la science, comme c'est celle du commerce (1). C'est aussi (puisque la société humaine n'est qu'un échange de services) la devise de l'économie politique dont je suis, pour me conformer aux usages si brillamment consacrés par mes éminents prédécesseurs, obligé de vous entretenir. La tâche, si j'entreprenais de la remplir tout entière, serait longue, non moins que difficile. Je n'en aborderai qu'une partie. J'essayerai, le plus brièvement qu'il me sera possible, d'esquisser quelques traits de l'histoire de l'économie politique. C'est, on ne le sait pas assez, une partie de notre histoire nationale; car les plus anciennes comme les plus pures parmi les gloires économiques sont des gloires françaises: l'une d'elles même, non la moindre, est une gloire normande, une gloire rouennaise. « Le grand historien de France pour la fin du xvii^e siècle, .. l'homme courageux entre tous, .. l'immortel Boisguilbert », ainsi s'exprime Michelet, était petit-neveu de Corneille et lieutenant général du bailliage de Rouen. Michelet ajoute que le pont de leur ville natale attend encore, vis-à-vis de la statue de l'oncle, la statue du neveu, « de ce grand citoyen, dit-il, qui, cent années avant 1789, fit partir de Rouen la voix première de la Révolution, avec autant de force et avec plus de gravité que ne fit plus tard Mirabeau (2) ».

(1) *Damus petimusque vicissim*. On lit ces mots sur les timbres-poste de la Guyane anglaise.

(2) Voici les propres paroles de Michelet: « La France, par moments, a de nobles réveils; elle se souvient alors des grands hommes et des grandes choses. La mémoire lui revient, et son âme est hantée d'illustres revenants qui, dans leur temps, furent cette âme elle-même. Qu'un de ces moments vienne! Puissions-nous voir, sur le pont de Rouen, vis-à-vis de Corneille, la statue du grand citoyen qui, cent ans avant 1789, fit partir de Rouen la voix première de la Révolution, avec autant de force et plus de gravité que ne fit plus tard Mirabeau! »

Vauban, Turgot, Quesnay, Dupont de Nemours, et avant eux Nicole Oresme et Jean Bodin, après eux J.-B. Say et les autres qui ont brillé dans ce siècle, voilà certes, avec votre illustre compatriote, des noms qui sont bien français, et qui ne devraient permettre à personne, ni détracteur ni admirateur de la science économique, de la marquer d'une étiquette étrangère.

La science, à vrai dire, n'a pas de patrie, et la vérité est de tous les lieux, comme de tous les âges. Mais la vérité ne se laisse surprendre que peu à peu, et la science ne marche que par étapes. Il n'est pas défendu de marquer ces étapes. On peut, sans rien enlever à Copernic, à Galilée ou à Leibniz, faire honneur à la France du génie de Pascal. On peut de même, sans amoindrir Adam Smith, rappeler que Turgot abolissait pour nos pères la servitude du travail en cette année 1776 où le savant Écossais exposait les lois du travail, et que, sans la mort de Quesnay, c'est à ce chef reconnu de l'école des physiocrates qu'eussent été dédiées les immortelles *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*.

I

Messieurs, ignorer un fait n'est pas le supprimer, et méconnaître une loi de la nature n'est pas se soustraire à son influence. C'est, au contraire, comme le remarquait à Clermont notre président, M. Dumas, la retourner contre soi en s'en faisant une ennemie (1). La prose existe avant que M. Jourdain en soupçonne l'existence; la physique, la chimie, la mécanique commandent au monde des corps avant que les Lavoisier, les Davy, les Franklin et les Laplace en pénétrant les secrets; et la gravitation n'attend pas, pour exercer partout son irrésistible empire, que la « longue patience » d'un Newton ait déduit de la chute d'une pomme le système entier de l'équilibre et du mouvement de l'univers. De même ce monde des intérêts, qui est l'objet propre de la science économique, est soumis à la gravitation morale de l'offre et de la demande, alors même qu'il l'ignore ou qu'il la maudit; et nulle servitude, nulle réglementation, nulle entrave au libre exercice de l'activité humaine n'empêchent la liberté dans le travail comme dans la disposition des fruits du travail d'être le régime normal des sociétés humaines, le régime de l'abondance dans la production, de la justice dans la répartition, de la sagesse dans la consommation.

Les anciens, hélas! à part quelques judicieux aperçus de loin en loin, ne s'en sont guère doutés. Le travail, pour eux, remis à des mains serviles, était servile lui-même, et par là, comme l'a remarqué Rossi, impuissant et déshonoré. Le Spartiate, dans son rude et ignorant orgueil, se vantait de n'avoir « ni charrue pour labourer ni faux pour moissonner ». Il « labourait avec sa lance et moissonnait avec son glaive ». Le Germain, au dire de Tacite, trouvait honteux de payer de sa sueur ce qu'on pouvait payer de son sang (*pigrum et iners videtur sulcore acquirere quod possis sanguine parare*). La richesse était une proie, non une récompense; et Rome, après avoir épuisé le monde, voyait le monde se refuser à la nourrir. S'il est vrai, comme le dit Blanqui, que la

(1) On relira avec plaisir ce passage de notre illustre prédécesseur. « Ce serait en vain que vous direz : Je ne m'occupe pas de la science... La science nous suit partout. Respirer, c'est de la chimie; marcher, c'est de la mécanique; à tous les moments, sans y penser, nous en faisons tous. Qu'on le veuille ou non, il faut accepter la science pour compagne; la posséder ou en être possédé. Si vous ignorez, vous êtes son esclave; si vous savez, elle vous obéit. »

pensée vraiment religieuse du bien-être du grand nombre soit ancienne », il faut bien avouer que c'est, pendant de longs siècles, une pensée intermittente, et, comme le dit justement le même auteur, une pensée le plus souvent « empirique ».

Il y a des éclairs, sans doute. Platon, dans sa *République*, montre la société naissant de « l'impuissance où nous sommes de nous suffire à nous-mêmes », et, par des exemples aussi concluants que familiers, indique les raisons pour lesquelles chacun, « se bornant à un métier », trouve son compte à « travailler pour tous les autres ». On croit entendre Adam Smith faisant, au début de son livre, sa fine analyse de la division du travail; Beccaria déroulant, dans sa belle langue italienne, la chaîne de besoins et de services qui nous lie les uns aux autres; ou votre Boisguilbert déclarant, avec une énergique et expressive concision, que « tous labourent et que tous sèment ».

Le même Platon nous montre, dans une autre page, cette division du travail s'étendant, par le commerce, au delà des limites de la cité, et l'importation, payée par l'exportation, fournissant à cette cité ce que, sans cet échange, son territoire ne lui pourrait procurer. Il ne parle guère moins bien de la vente et de l'achat, par lesquels se réalise d'homme à homme, ou de région à région, la répartition des produits; et de la nécessité, pour effectuer convenablement ce « marché, » d'une « monnaie, symbole du contrat ». Si au lieu de symbole il avait dit gage, la formule serait irréprochable.

Aristote, de son côté, dans un passage fameux, rend par avance hommage à la puissance émancipatrice et rédemptrice des machines lorsqu'il s'écrie : « Si le marteau et la navette pouvaient marcher seuls, l'esclavage ne serait plus nécessaire. » Et Cicéron, allant plus loin, parlant, en face de la Rome païenne, comme un saint Jean Chrysostome ou un Cobden, célèbre dans un merveilleux langage « l'union entre les hommes, cette association, cette mise en commun de leurs intérêts, cet amour du genre humain (*caritas generis humani*) qui, commençant par la famille, se répand promptement au dehors sur les parents, les proches, les amis, les voisins, les concitoyens, les alliés, enfin sur l'espèce humaine tout entière ».

Mais ce ne sont que des éclairs, je le répète. Pour le même Cicéron « toute industrie est vile et méprisable.... Il ne peut rien y avoir de noble dans une boutique ou dans un atelier.... Le salaire même est un contrat de servitude ». Pour Platon, pour Xénophon, pour Aristote, la foule qui travaille, cette « espèce humaine » qui, selon le mot de Blanqui, « ne tue ni pille, » ajoutons, si vous voulez, qui ne se livre pas aux nobles spéculations de la philosophie ou aux luttes ardentes de la politique; cette espèce humaine n'est qu'un « amas confus de foulons, de cordonniers, de maçons, de chaudronniers, de brocanteurs et de petits marchands, parmi lesquels il n'y a que désordre et méchanceté ». A peine est-il permis de dire que ce soient des hommes; car « la nature, » à en croire ces philosophes, « n'a fait ni cordonniers, ni forgerons, » et par leur état même ces gens-là « sont exclus des droits politiques ». De même que « les animaux », comme chacun sait, « se divisent en mâles et en femelles, et que le « mâle, plus parfait, commande », tandis que « la femelle, moins accomplie », comme chacun sait encore, « obéit » —

Du côté de la barbe est la toute-puissance;

— de même « il y a dans l'espèce humaine des individus aussi inférieurs aux

autres que le corps l'est à l'âme et la bête à l'homme; des êtres créés pour la liberté et d'autres pour l'esclavage »; des gens de somme, en un mot, destinés à permettre, comme un fumier sur lequel s'épanouissent des fleurs, la belle éclosion des arts, des sciences et des lettres cultivés par les gens de loisir.

C'est là, sans insister davantage, le vice fondamental de l'économie politique et, par suite, de la politique des anciens. C'est une politique d'exception et de privilège. Tout y repose sur l'antagonisme des intérêts et sur l'arbitraire des lois. L'abondance des uns suppose le dénuement des autres; la liberté du citoyen s'achète au prix de la servitude de l'esclave; et la grandeur de la cité exige l'abaissement des cités rivales. On se dispute la richesse au lieu de la produire et de la multiplier. On s'arrache l'or et l'argent, au lieu de lutter d'ardeur à féconder le sol et à développer l'industrie. Et, malgré la trop concluante expérience du roi Midas, le prince aux oreilles d'âne, on s'obstine à considérer comme le bien par excellence cet or et cet argent, (achetés par l'industrie de l'homme comme le reste cependant), dont l'utilité principale consiste à s'en pouvoir défaire, et qui ne sont, en fin de compte, qu'une marchandise, — la plus marchande des marchandises, — avec laquelle on se procure les autres. Obéissant à la logique de l'erreur, on s'ingénie, d'une part, à faire affluer cette richesse morte sur le territoire national et à l'y retenir, au risque d'en écarter de plus vraies richesses; et l'on proclame, d'autre part, que l'argent étant « de sa nature stérile », tout intérêt est une extorsion sans cause, que la morale réprouve et que la loi doit proscrire. On n'admet, enfin, d'autre origine à la propriété que la volonté du législateur, d'autres règles à sa distribution que celles qu'il lui trace dans sa prétendue sagesse; et c'est sur ces bases flottantes et incertaines que l'on s'épuise à maintenir, par des remaniements plus ou moins fréquents et plus ou moins ingénieux, l'équilibre hasardeux des sociétés humaines.

II

Longue a été la durée, pesant a été le joug, tristes ont été les conséquences de ces primitives erreurs. A vrai dire, leur empire dure encore, — dans une certaine mesure au moins, — de même que dans la physique, dans la chimie, dans l'astronomie, dans la médecine, dans l'histoire naturelle, l'évidence incontestée des points les mieux acquis à la science n'a pas achevé de bannir de tous les esprits les vieux préjugés et les dangereuses pratiques de l'empirisme d'autrefois. La propriété, récompense et instrument du progrès, conserve des ennemis impatientes de faire le bonheur universel par une liquidation générale et un nivellement sans pitié. La ruineuse théorie de la balance du commerce compte des défenseurs parmi des gens qui ne garderaient pas un jour leur argent oisif dans leur caisse. Et tel dénonce, en toute sincérité, comme un signe de décadence l'excédent des importations sur les exportations (autrement dit de la recette sur la dépense et de la satisfaction sur l'effort), qui n'a d'autre souci, d'un bout de l'année à l'autre, que d'élever ses entrées au-dessus de ses sorties et se croirait sur le chemin de la ruine s'il ne trouvait, en faisant sa balance personnelle, qu'il a plus reçu que donné. La stérilité du capital reste la thèse de juristes et d'hommes d'État qui n'ignorent pas qu'on n'emprunte le capital que pour le faire fructifier. Et cent ans après que Franklin a écrit que l'argent est de sa nature prolifique, et que celui qui perd un écu en anéantit la descendance tout comme celui qui tue une truie pleine; quatre-vingts ans après que Bentham a plaisamment représenté à la mémoire du

naturaliste Aristote qu'avec une darique empruntée on peut acheter un bélier et deux brebis, lesquels, laissés ensemble, produiront au bout de l'année deux ou trois agneaux; on répète encore, sans se douter qu'il est à lui-même sa réfutation la plus décisive, le mot d'Antonio demandant à Shylock si les ducats sont des brebis pour qu'on leur puisse faire faire des petits.

Mais, comme en physique aussi, comme en chimie, comme en astronomie, comme en médecine, il y a en économie politique une science faite, je ne dis pas parfaite (quel est l'ordre de faits ou d'idées dans lequel il n'y ait plus de questions à vider et de points à éclaircir?) Je dis une science pour laquelle un certain nombre de lois au moins ont été déduites, avec le temps, de l'observation des phénomènes et de l'étude de la nature humaine; une science dont les données fondamentales, après avoir été, comme le mouvement de la terre ou la circulation du sang, des trouvailles rencontrées par des esprits supérieurs, puis des vérités réservées à un petit nombre d'initiés, sont acceptées aujourd'hui par tous ceux qui étudient, et en train de passer plus ou moins rapidement, grâce à eux, à l'état de lieux communs.

C'est à des Français, je le répète, qu'est dû principalement l'établissement graduel de ces vérités. Le premier sur lequel, pressé comme je le suis par le temps (et laissant de côté les écrits de Rabelais, qui sont un monde), je puisse songer à m'arrêter, est Nicolas Oresme, évêque de Lisieux et conseiller, quelques-uns disent précepteur, du roi Charles V. On sait avec quelle impudeur, le plus souvent inconsciente, les princes dans l'antiquité et au moyen âge altéraient, suivant qu'ils y croyaient avoir intérêt, le poids et le titre de la matière monétaire; tantôt interdisant, comme les empereurs romains, sous peine de lèse-majesté, « de refuser la monnaie revêtue de l'effigie du prince, *quels qu'en puissent être d'ailleurs le poids et le titre* »; tantôt proclamant, comme Philippe de Valois, « qu'au roi seul appartient de faire monnoyer *telles monnoies*, et donner *tel cours*, et pour *tel prix*, COMME IL NOUS PLAÎT ET COMME BON NOUS SEMBLE ». Philippe le Bel, pour avoir largement pratiqué ces maximes, a été placé par Dante dans son *Enfer* en qualité de faux monnayeur; il aurait pu y avoir nombreuse compagnie. La *livre* française, dont le nom dit assez le poids primitif, était tombée graduellement, quand le *franc* prit sa place, au 87^e de ce poids; et le maravédis d'Espagne, de 17 à 18 francs d'or, est arrivé à ne plus contenir qu'un centime et demi de cuivre. On conte que le grand Théodoric, sollicité d'*augmenter* ainsi sa monnaie, répondit par cette parole: « Partout où est empreinte notre image, la bonne foi doit être entière: car à qui pourrait-on se fier, si l'on est trompé officiellement à l'ombre de notre nom? » C'était l'arrêt de la sagesse, comme de l'honnêteté. Mais Théodoric n'était qu'un barbare, un Ostrogoth; et la doctrine *savante* qui faisait du droit de *monner* les monnaies un attribut essentiel de la puissance souveraine demeura entière: jamais elle n'avait été si déplorablement appliquée que sous le règne malheureux de Jean le Bon. En dix ans, de 1351 à 1360, la valeur des monnaies n'avait pas été changée, soit en hausse, soit en baisse, moins de soixante et onze fois, dont seize en la seule année 1359. C'est au milieu de ce désordre, qu'il ne craint pas d'appeler, de son nom, « un véritable brigandage public », qu'Oresme, faisant entendre au jeune roi le langage de la raison et de la probité, rétablit, avec une autorité qui n'a pas été dépassée, les vrais principes, indiqués jadis dans un admirable passage du *Digeste* par le jurisconsulte Paul, mais singulièrement mis en oubli. Il montre que la monnaie, marchandise universelle

acceptée comme intermédiaire entre les autres, dénominateur commun des valeurs qui, en dédoublant l'échange, permet de « subvenir à ses difficultés par l'identité de l'évaluation », doit être, comme toute mesure, et comme toute marchandise d'ailleurs, à l'abri de toute falsification. Il expose que cette marchandise (particulièrement propre, à raison de certaines qualités naturelles de divisibilité, d'homogénéité, d'inaltérabilité, à remplir ce rôle d'unité de valeur) il appartient à la puissance souveraine de la contrôler et de la garantir, non de la créer. Représentant de la foi publique, témoin et garant de la foi privée, le prince reconnaît, après épreuve convenable, que tel morceau de métal, préparé pour être mis en circulation, pèse tant, est au titre de tant; il l'atteste en inscrivant sa marque sur le disque ainsi vérifié. C'est un passeport qu'il lui délivre, un certificat qu'il lui donne, au nom de la société entière et pour la sécurité de la société entière. Rien de plus. Et, bien loin de conférer à cette marchandise, en vertu de quelque pouvoir mystérieux, une valeur que par elle-même elle n'aurait pas, « il ne fait que *signer icelle de l'impression honnête* ». Pas plus qu'une autre marchandise, par conséquent, continue Oresme, la monnaie, quoi qu'on ait pu dire, n'appartient au souverain; « *elle est à ceux qui l'obtiennent*. Si aucun donne son pain ou labeur de son propre corps pour pécune, quand il reçoit icelle pécune de telle manière, certes elle est purement sienne, pareillement comme estoit son pain ou labeur de son corps, lesquels estoit en sa libre et fanche puissance de le faire ou donner. »

Charles V a mérité le nom de Sage; il comprit les leçons de son honnête conseiller et s'en trouva bien. Mais pour la plupart des souverains et des politiques elles demeurèrent lettre morte. Un autre Charles, également cinquième du nom, mais moins sensé, quoiqu'il ait fait plus de bruit dans le monde, Charles-Quint, commença la ruine de l'Espagne en y interdisant, sous les peines les plus rigoureuses, l'exploitation de ce qu'il appelait les métaux *vils*, afin de contraindre les ouvriers espagnols à aller, de l'autre côté de l'Atlantique, exploiter les métaux *précieux*. Les autres princes de l'Europe, à son exemple, s'épuisèrent en mesures de toute sorte pour retenir au dedans de leurs frontières les lingots et les espèces monnayées. Colbert, dans ses instructions aux ambassadeurs, rappelle « la loi universelle et fondamentale de tous les Etats qui défend, sous peine de la vie, le transport de l'or et de l'argent ». En notre siècle encore il était interdit de fondre et d'exporter la monnaie. Et ce n'est qu'en 1816 que le roi Louis XVIII, se rendant à l'évidence, déclara que « ces prohibitions d'exportation (comme bien d'autres dont il ne parlait pas) n'avaient d'autre effet que d'empêcher le commerce et d'entraver l'entrée ou le transit des dites matières. En sorte que,.... loin de tendre à en conserver ou augmenter l'abondance, elles tendent, au contraire, à les écarter et à en diminuer la quantité ». Tous les économistes, et Turgot plus qu'aucun autre, l'avaient surabondamment démontré, non pour la monnaie seulement, mais pour tout, et particulièrement pour les grains. Défendre d'exporter, c'est avertir de ne pas importer, et réciproquement. Le commerce, qui vit de liberté, se défie des souricières. Mais les leçons de la raison, comme celles de l'expérience, sont lentes à se faire écouter. Et la déclaration de Louis XVIII n'a pas empêché, à plus d'une reprise et jusque dans des documents officiels, les vieilles interdictions de reparaître. Michel Chevalier a dû, il n'y a pas trente ans, en fustiger durement l'immorale absurdité.

III

Jean Bodin, deux siècles après Oresme, en 1576, dans son livre de *la République*, se montre frappé des mêmes fautes et redit les mêmes choses. A son tour il démontre que toute altération des monnaies affecte la sûreté des contrats. Il touche même, avec une rare sagacité, la question tant agitée de nos jours du rapport de la valeur de l'or à celle de l'argent, et établit que ce rapport, quoi que l'on puisse faire pour le maintenir à l'abri des fluctuations du marché, est nécessairement variable comme chacun de ses termes. Ce qui conduit logiquement non pas, comme l'a dit, en forgeant tout exprès un barbarisme retentissant, un savant et original contemporain, à l'emploi d'un seul métal pour la monnaie, ou *monométallisme*, mais, chose bien différente, à l'adoption, parmi les divers métaux monétaires, de l'un d'eux comme point fixe, c'est-à-dire à l'*étalon unique*.

Ce ne sont pas, d'ailleurs, les seules vues qui, à côté d'étrangetés et de superstitions consignées notamment dans le livre de *la Démonomanie*, recommandent Bodin à l'estime des économistes et des politiques. Partisan résolu de la liberté et de la tolérance, ami des Lhospital et des Pasquier, le publiciste angevin combat avec une égale force les anarchistes et les autoritaires de son temps, et les utopistes de tous les temps. Le vieux communisme de Platon, les folies récentes et sanglantes des anabaptistes, les rêveries sentimentales (ironiques peut-être) de Morus, sont de sa part l'objet de réputations solides. Avant Montesquieu, il s'occupe de l'influence des climats, et prononce, au nom de l'intérêt économique, la condamnation de l'esclavage. Il jette enfin de premières lueurs sur le régime des impôts, pour lesquels il réclame le consentement des sujets : et met en relief l'importance du commerce, tant intérieur qu'extérieur, pour lequel il réclame la liberté.

Je ne m'arrête pas à Montchretien de Vateville, auteur d'un *Traité d'économie politique* (1) publié à Rouen en 1615, et dédié à la reine mère, Marie de Médicis, et à son fils. Le personnage est étrange. Fils d'un pharmacien, tour à tour écrivain public, auteur comique et auteur tragique, fabricant de lunettes et de coutellerie, soupçonné même, à une certaine époque, de faire de la fausse monnaie, il se charge finalement de recruter des troupes pour les réformés et est, à la tête de quelques hommes, tué, le 7 octobre 1621, au village de Tourailles, près de Falaise, non sans avoir tué d'abord de sa main deux gentilshommes et un soldat. Quant au livre, sauf ce nom d'économie politique, qu'on y rencontre pour la première fois, il n'y a pas grand'chose à y prendre ; ce n'est guère qu'une suite de dissertations banales, parfois même anti-économiques, et de louanges, en style trop fleuri, à l'adresse du jeune roi et de sa mère. L'auteur y fait un peu l'effet d'un intrigant de lettres. L'espèce n'en est pas perdue ; mais elle ne prend guère, en général, la livrée économique.

IV

D'un autre caractère, en tout cas, sont les deux puissantes figures que nous rencontrons ensuite, et avec lesquelles on peut dire que l'économie politique

(1) *Traité de l'économie politique*, dédié au Roy et à la Reine mère du Roy, par Antoine de Montchretien, sieur de Vateville, à Rouen, chez Jean Osmon, court du palais, 1615, avec privilège du Roy.

fait réellement et dignement son entrée dans le monde : Boisguilbert et Vauban. L'un grand devant son temps, par d'autres mérites, il est vrai, et plus grand encore devant la postérité; l'autre moins en vue, placé par ses fonctions et par sa vie en un degré moins élevé de la hiérarchie sociale d'alors, et dans l'histoire générale aussi, jusqu'à ce jour du moins, plus négligé, mais bien digne, comme l'a dit Michelet, d'y tenir sa place, et appelé à y prendre, si l'avenir est juste, et à y garder, à côté de son illustre contemporain, le rang que celui-ci, avec son grand cœur et son grand esprit, n'avait pas hésité à lui donner en l'avouant pour collaborateur. Tous deux, au reste, devenus économistes de la même façon, par explosion de bon sens, de justice et d'humanité. Tous deux possédés du même amour de leur pays (c'est pour Vauban que Saint-Simon a créé le mot de *patriote*); tous deux pénétrés de la même pitié pour les souffrances des petits, de ce « menu peuple pour lequel » le grand maréchal se « sent obligé d'honneur et de conscience de représenter à Sa Majesté que de tout temps on n'a pas eu assez d'égard »; tous deux enfin transportés de la même indignation contre les fouleries des grands, contre les pilleries des traitants, contre « la vie de bohèmes » des intendants (l'expression est de Fénelon), et faisant, comme dit l'honnête magistrat rouennais, parler « les peuples mêmes, au nombre de quinze millions, contre trois cents personnes au plus, qui s'enrichissent de la ruine du roi et des peuples ». Avant lui Fénelon, Bossuet, Racine, Massillon avaient plus ou moins vu ces choses. Ils avaient dénoncé au roi, avec un courage dont on ne leur a pas assez tenu compte, des maux « capables d'abîmer entièrement » l'État. Ils lui avaient dit que « ses peuples mouraient de faim », et que « la France entière n'était plus (c'est encore Fénelon qui parle) qu'un grand hôpital désolé et sans provisions ». Ils n'avaient pas, comme Boisguilbert et comme Vauban, cherché à remonter aux causes et à formuler les remèdes. Ils n'avaient pas, à côté de ce corps saignant que Boisguilbert appelle « le cadavre de la France », institué à la fois une enquête infatigable pour mesurer le mal, une analyse savante pour en relever les symptômes, une médication énergique et intelligente pour y rappeler la vie. C'est là ce que Vauban et Boisguilbert ont fait, et ce sera leur éternel honneur, tantôt isolément (car le *Détail de la France*, de Boisguilbert, est de 1693, le projet de *Dîme royale* de 1707 seulement, mais il y avait longtemps que Vauban s'en occupait); tantôt ensemble, car Vauban, dit Saint-Simon, ayant vu les écrits de Boisguilbert, « voulut entretenir l'auteur. Peu attaché aux siens, mais ardent pour le soulagement des peuples et le bien de l'état, il les retoucha et les perfectionna sur ceux-ci et y mit la dernière main ». Lui-même, dans l'admirable préface de son travail, confirme ce témoignage si honorable pour l'un comme pour l'autre, en déclarant que ses observations et réflexions sur la pauvreté des peuples et sa cause répondent « parfaitement à ce qu'en a écrit l'auteur du *Détail de la France*, qui a développé et mis au jour fort naturellement les abus et malfaçons qui se pratiquent dans l'imposition et la levée des tailles, des aides et des douanes provinciales ».

C'est, on le sait, à cette matière des impositions que s'est particulièrement appliqué Vauban, et son mérite n'est pas tant d'avoir fourni, pour l'assiette et la perception des revenus publics, un plan digne d'attention (le sien a ses défauts, dont quelques-uns sérieux), que d'avoir, le premier, et en ce point il est supérieur à Boisguilbert, formulé avec autorité les principes sur lesquels doit reposer tout bon système d'impôts. Voici ces principes, tels qu'il les a inscrits, sous le titre de *Maximes fondamentales*, en tête de son ouvrage :

« I. — Il est d'une évidence certaine, et reconnu par tout ce qu'il y a de peuples policés en ce monde, que tous les sujets d'un État ont besoin de sa protection, sans laquelle ils ne sauraient subsister.

» II. — Que le prince, chef et souverain de cet État, ne peut donner cette protection si ses sujets ne lui en fournissent les moyens. D'où il s'ensuit :

» III. — Qu'un État ne peut se soutenir, si les sujets ne le soutiennent. Or, ce soutien comprend tous les besoins de l'État, auxquels, par conséquent, tous les sujets sont obligés de contribuer.

» De cette nécessité il résulte :

» 1^o Une obligation naturelle aux sujets de toute condition de contribuer, à proportion de leur revenu ou de leur industrie, sans qu'aucun d'eux s'en puisse raisonnablement dispenser :

» 2^o Qu'il suffit, pour autoriser ce droit, d'être sujet de cet État ;

» 3^o Que tout privilège qui tend à l'exemption de cette contribution est injuste et abusif, et ne peut ni ne doit prévaloir aux dépens du public. »

Que l'on compare ces maximes à celles que devait énoncer, soixante-dix ans plus tard, Adam Smith, et qui restent, aujourd'hui encore, la règle indiscutée de la matière, et l'on sera frappé de la ressemblance. La proportionnalité de l'impôt, tout au moins, et son universalité sont nettement posés ; et nous voici loin de cette déclaration, soi-disant *fière*, de la noblesse de l'Artois en 1662, proclamant qu'il serait « de la dernière infamie » qu'un gentilhomme payât l'impôt.

Énoncer une vérité, malheureusement, n'est pas assez pour la faire accepter, et Turgot, pendant son ministère, essayant d'atténuer, par des réformes graduelles, les vices énormes et les inégalités monstrueuses de la fiscalité royale, pouvait demander encore, dans un mémoire officiel, si l'impôt est « une charge imposée par la force à la faiblesse », et si l'on a bien sujet de « s'applaudir d'être exempt d'impositions comme gentilhomme quand on voit exécuter la marmite du paysan ».

Vauban, quoi qu'il en soit, n'eut guère gain de cause. Trop de gens (il en a dressé la liste, et elle est longue) étaient intéressés à repousser l'idée de l'égalité devant les charges publiques. « La cour en rugit », dit Saint-Simon, et « de ce moment ses services, sa capacité militaire, unique en son genre, ses vertus, l'affection que le roi y avait mise, jusqu'à croire se couronner de lauriers en l'élevant, tout disparut à l'instant de ses yeux... Il ne vit plus en lui qu'un *insensé* pour l'amour du public et qu'un criminel qui attentait à l'autorité de ses ministres et par conséquent à la sienne. » La *Dîme royale* fut mise au pilon ; et l'on n'est pas bien sûr que la mort même d'un tel serviteur n'ait pas trouvé le grand roi insensible ou se croyant, par dignité, obligé de feindre de l'être.

Louvois n'avait pas attendu si tard pour laisser éclater son humeur. Vingt ans auparavant, en 1687, ce ministre, à qui le bon maréchal avait fait l'honneur de faire part de quelques-unes de ces honnêtes méditations qu'il appelait « ses oisivetés », s'était permis de lui adresser cette réponse, véritable chef-d'œuvre d'impertinence : « Quant au mémoire que je vous renvoie, afin que vous puissiez le supprimer, aussi bien que la minute que vous en avez faite, je vous dirai que, si vous n'étiez pas plus habile en fortifications que le contenu de votre mémoire donne lieu de croire que vous l'êtes sur les matières dont il traite, vous ne seriez pas digne de servir le roi de Narsingue, qui de son vivant eut un ingénieur qui ne savait ni lire, ni écrire, ni dessiner. » Il est vrai que

Vauban, à l'occasion de choses de son métier, l'avait parfois remis à sa place ; mais en cela il n'avait fait que son devoir.

Voilà à quoi, en ce temps, était exposé un personnage dont « la conservation était considérée par le roi comme une affaire d'État ». Voilà à quoi il lui servait d'être, de l'aveu de tous, « le plus honnête homme et le plus vertueux de son siècle, et, avec la plus grande réputation du plus savant homme dans l'art des sièges et de la fortification, le plus simple, le plus vrai et le plus modeste... Jamais homme plus doux, plus compatissant, plus obligeant ;... et le plus avare ménager de la vie des autres, avec une valeur qui prenait tout sur soi et donnait tout aux autres ». Je n'ai pas besoin de dire que ce portrait est de Saint-Simon. Saint-Simon ajoute, il est vrai, « qu'il est inconcevable qu'avec tant de droiture et de franchise, incapable de se prêter à rien de faux ni de mauvais, il ait pu gagner, au point qu'il fit, l'amitié et la confiance de Louvois et du roi ». Aussi les perdit-il, et ce n'est pas ce qui lui fait le moins d'honneur.

Inutile de dire que le lieutenant général du bailliage de Rouen, qui n'était pas un si gros personnage (Pontchartrain le qualifie de magistrat subalterne) et dont la prudence ne paraît pas avoir été le défaut capital, ne fut pas mieux traité. Une première fois, croyant encore à la possibilité de faire entendre la vérité aux gens en place, il alla, nous dit Saint-Simon, trouver ce Pontchartrain, alors contrôleur général des finances, « lui demandant de l'écouter avec patience : que d'abord il le prendrait pour un fou, qu'ensuite il verrait qu'il méritait attention, et qu'à la fin il demeurerait content de son système. » Pontchartrain pour toute réponse « se mit à rire, disant qu'il s'en tenait au premier, et lui tourna le dos ».

C'est alors que, renonçant à parler aux ministres, il prit le parti de parler au peuple : ce qu'il fit d'abord par le *Détail de la France*, imprimé clandestinement, et pour cause, en 1695, et réédité en 1696 sous le titre de *la France ruinée sous le règne de Louis XIV* ; puis, dix ans plus tard, par le *Traité des grains* et la *Dissertation sur les richesses* ; puis, en 1707, en même temps que Vauban, par le *Factum de la France*. Ce dernier écrit lui valut, chose étonnante, une entrevue avec Chamillart, qui fut, si l'on en croit l'épigramme, « un héros au billard, un zéro dans le ministère ». Celui-ci l'écouta favorablement, mais il conclut en demandant du temps. Du temps « pour éteindre le feu qui est aux quatre coins du royaume ! » Pour le coup, la patience échappa tout à fait à l'âme indignée du pauvre homme. Il écrivit le *Supplément au Détail de la France*, et mérita ainsi d'être exilé en Auvergne et de voir ce même livre qui avait attiré l'attention du ministre mis au pilon à son tour, par arrêt du Conseil, tout comme la *Dîme royale*.

Rentré plus tard à Rouen, où le peuple le reçut avec acclamation, il réédita ses ouvrages sous le titre de *Testament politique de M. de Vauban*. De là sont venues des confusions dans lesquelles est tombé, entre autres, Voltaire, peu juste d'ailleurs à l'égard de l'un et de l'autre.

L'ensemble de ces écrits a été étudié avec une rare conscience et un non moins rare talent par M. Félix Cadet, dans le travail duquel, a dit M. Wolowski, « Boisguilbert revit tout entier ». De cette étude il ressort, avec une incontestable évidence, que c'est à votre compatriote que revient en réalité l'honneur, d'avoir eu le premier de l'économie politique une vue générale. Non qu'il ait achevé l'édifice de la science, cependant. En ce qui touche l'impôt et ses abus il est intarissable, et personne n'a plus énergiquement flétri le mal. C'est lui

qui parle de « ces financiers sous les pieds desquels croit le néant... de ces partisans dont la main seule consume comme le feu ». C'est lui encore qui montre « les commis et les traitants six fois plus formidables, plus destructeurs du commerce que les pirates, les tempêtes et trois à quatre mille lieues de route, puisque les vins de l'Anjou coûtent vingt-quatre fois plus cher à Rouen, et que les produits de la Chine et du Japon ont seulement quadruplé de valeur ». Il n'est pas néanmoins, en cette matière, à la hauteur de Vauban et n'en a pas aussi nettement que lui dégagé les lois. De même pour la monnaie. Il en parle, lui aussi, avec un bon sens alors tout à fait exceptionnel, disant, par exemple, que « l'argent n'est d'aucun usage par lui-même, n'étant propre ni à se nourrir ni à se vêtir... et n'est », en réalité, « et n'a jamais été qu'un moyen de recouvrer les denrées, parce que lui-même n'est acquis que par une vente précédente de denrées ». C'est « le lien du commerce et le gage de la tradition future des échanges quand la livraison ne se fait pas sur-le-champ ». Tout cela est piquant autant que judicieux, mais ne contient rien qu'on ne puisse trouver en substance dans Oresme et Bodin. La supériorité de Boisguilbert, et elle est grande, est d'avoir embrassé un champ plus vaste. Il s'est d'abord, et cela découle de ce qui précède, fait de la richesse une idée à la fois large et juste en comprenant sous ce terme tout ce qui peut satisfaire aux besoins de la vie, tant pour le nécessaire que pour le superflu, et a commencé, sans l'exagérer, cette réaction en faveur de la terre, trop délaissée depuis Colbert, que les physiocrates ont poussée jusqu'à l'erreur et jusqu'à l'exclusion. Pour eux, ainsi que j'aurai à le rappeler tout à l'heure, la terre était tout, dans les termes du moins. Pour lui, « la richesse d'un royaume consiste dans son terroir et dans son commerce. Agriculture et commerce sont les deux mamelles de toute république ». Entre ces deux mamelles, d'ailleurs, pour lui encore, il y a d'étroites relations. Il a signalé, avec une force qui ne devait être égalée que par Turgot, le mal fait à l'agriculture et, par suite, à l'alimentation de la France par la suspension du commerce des grains, malheureusement décrétée en 1661 par Colbert. Et, plus de cent ans avant J.-B. Say, il a montré dans l'échange, et par conséquent dans les débouchés, la condition vitale de la consommation comme de la production. Il a, en formulant la loi du prix rémunérateur, expliqué que c'est le profit « qui sème et engraisse les terres »; et, en enseignant à voir dans le vendeur le *commissionnaire de l'acheteur* (lequel doit dès lors, pour qu'il fasse son office, lui rembourser tous ses frais), il a mis en son vrai jour cette solidarité des intérêts qui devait inspirer à Bastiat le chef-d'œuvre inachevé des *Harmonies*. Il a enfin, et surtout, le premier encore, « le premier en France », dit son savant historien, « peut-être même, d'une manière générale, le premier dans les temps modernes, conçu cette grande et féconde idée que les intérêts matériels de la société sont soumis à des lois non moins immuables, non moins nécessaires que celles qui régissent les phénomènes de la matière, et que la violation de ces lois naturelles ne reste pas impunie ». C'était, en théorie au moins, sinon en pratique, — car il ne se faisait guère d'illusion sur la difficulté d'obtenir des intéressés ce haut degré de sagesse et de courage. — détrôner l'arbitraire et proclamer le règne de la liberté. C'était faire, pour la physiologie sociale, une distinction analogue à celle qui sépare la médecine rationnelle, bornant sa tâche à dégager de ce qui le comprime le ressort naturel de la force vitale (*vis medicatrix*), de cette médecine empirique qui prétend avoir des secrets pour fournir du dehors au corps humain une vie artificielle. « Il n'est point nécessaire de faire des miracles, dit-il admirablement, mais

seulement de cesser de faire une continuelle violence à la nature... » « La nature aime également tous les hommes, dit-il ailleurs, et les veut pareillement sans distinction faire subsister... Elle ne connaît ni différents États ni divers souverains, ne s'embarrassant pas non plus s'ils sont amis ou ennemis, ni s'ils se font la guerre, *pourvu qu'ils ne la lui déclarent pas.* » Et ailleurs encore : « La nature ne respire que la liberté... Que qui que ce soit ne se mêle à ce commerce que pour y départir protection à tous et empêcher la violence. »

Turgot lui-même, et ses maîtres les physiocrates, dont il me reste, si je n'ai pas trop abusé de votre attention, à m'occuper encore pendant quelques instants, ont-ils jamais rien dit de plus grand et de plus beau? N'est-ce pas là, marquée d'un trait (mais d'un trait comparable à ce fusain colossal qui faisait dire à Raphaël : « Michel-Ange a passé par ici »), la révélation de ce que Quesnay allait appeler l'*ordre naturel des sociétés*; autrement dit la condamnation du hasard et la réhabilitation de l'invincible responsabilité? « Avec le docteur Quesnay », dit encore M. Félix Cadet, que j'aurais dû citer à toutes les pages, car c'est à sa belle histoire des *Précurseurs* que j'emprunte la plus grande partie des matériaux de cette esquisse, « l'économie politique entre vraiment dans une nouvelle ère de progrès : elle prend une forme scientifique. » Elle prend surtout possession « de l'attention générale, et s'impose à l'opinion publique. Il suffisait d'un arrêt du conseil pour mettre au pilon le livre de Boisguilbert et de Vauban, et fermer les deux seules bouches qui la défendaient : elle a maintenant des disciples zélés, un journal (1); on la discute, sa voix se répand dans toute l'Europe, et tous les souverains la consultent. Les uns applaudiront avec enthousiasme, les autres persifleront et s'indigneront; nul ne restera indifférent. Elle arrivera bientôt au pouvoir avec Turgot. »

V

Singulier personnage, en vérité, que ce docteur Quesnay, et bien différent de ses prédécesseurs et de son illustre disciple, avec lesquels il n'a qu'un trait (le plus important de tous, il est vrai) d'incontestable ressemblance, la noblesse de l'esprit et du cœur. Petit et laid autant que Vauban et Turgot étaient beaux et imposants, sans naissance, élevé en paysan et instruit presque par hasard (à onze ans il ne savait pas lire); admis à grand-peine, — après s'être en majeure partie formé lui-même et être, chemin faisant, devenu un graveur de talent, grâce aux leçons de Cochin, — dans la corporation des chirurgiens de Mantes, puis reçu médecin à Pont-à-Mousson; appelé plus tard, par son double mérite de savant et d'écrivain, dans la naissante Académie de chirurgie de Paris, dont il est le premier secrétaire perpétuel; honoré de l'amitié du maréchal de Noailles et de la confiance de la reine; il est enfin, sans avoir jamais risqué une sollicitation ou fait fléchir l'austère rigueur de son désintéressement, nommé médecin de Louis XV, et exerce sur ce roi, peut-être par l'effet du contraste ou par l'attrait du mélange de rudesse et de malicieuse bonhomie dont se composait son autorité, une incroyable séduction.

Il réunit chez lui, dans son *entresol* de Versailles, tout ce qu'il y a de libres esprits et de nobles cœurs préoccupés de la trop visible décadence de la monarchie. Un grand personnage, raillant sa philanthropie réformatrice, croit lui fermer la bouche en lui disant que « c'est la hallebarde qui mène le monde ».

(1) *Les Éphémérides du citoyen*, publiées par Beaudeau.

— « Et qui mène la hallebarde, monseigneur ? » réplique Quesnay. « C'est l'opinion ; c'est donc sur l'opinion qu'il faut travailler. » Il n'a qu'à demander, qu'à accepter plutôt, pour tout avoir, et il n'accepte de faveur ni pour lui ni pour les siens. On le presse de laisser donner à son fils une place de fermier général : « Je ne veux pas », répond-il, « laisser pénétrer chez moi la tentation de prendre intérêt aux gens d'impôts, qui arrêtent les progrès de l'agriculture et du commerce. Le bonheur de mes enfants doit être lié à la prospérité publique. » Et il fait de son fils un agriculteur. Mais il ne peut empêcher le roi, qui l'a surnommé le *Penseur*, de lui donner pour armes un bouquet de trois pensées, groupées de sa main, avec cette devise : *Propter cogitationem mentis*. Et de sa main encore, dans ce palais de Louis XIV où tout respire l'autorité absolue, on voit ce roi léger et égoïste imprimer les premières feuilles du *Tableau économique*, résumé de la doctrine du maître, avec cette épigraphe significative : *Pauvre paysan, pauvre royaume ; pauvre royaume, pauvre roy*. Les *Marimes*, qu'il imprime également, ne sont autre chose que la revendication de la liberté naturelle qu'avaient proscrite Louis XIV et Colbert.

J'en voudrais donner une idée, d'après ce qu'on pourrait appeler, sans irrévérence aucune, l'évangile économique selon Dupont de Nemours. Il n'est pas, quant à l'esprit, vous allez le voir, si différent des autres évangiles.

« Soyez justes avant tout. »

M. Baudrillart a dit, sous une autre forme : « L'accord de la justice et de l'intérêt est l'étoile polaire de l'économie politique. »

« Il n'y a pas deux justices. »

» Ce qui était juste dans l'état primitif du genre humain l'est encore dans l'état de société.

» Jamais il n'a été juste d'attenter à la liberté ni à la prospérité d'autrui. Il n'y a point d'homme qui n'en ait quelquefois le pouvoir. En aucun temps aucun homme n'en a le droit. En aucun temps, ni par aucune institution, aucun homme ne pourra l'acquérir.

» Tout homme tient de la Providence elle-même les facultés qu'elle lui a départies ; c'est ce qui le constitue *propriétaire de sa personne*.

» L'usage de sa *propriété personnelle* embrasse la liberté du travail, sous l'unique réserve de ne pas mettre obstacle au travail d'autrui et de ne pas envahir les acquisitions des autres : *ne gênez jamais le travail*. » C'est la fameuse doctrine du *laissez faire, laissez passer*, de l'intendant du commerce Gournay, si mal comprise aujourd'hui encore, et qui n'est autre chose que la proclamation de la liberté de chacun sous sa responsabilité. Je continue.

» Toute propriété est bornée par les propriétés environnantes, comme toute liberté par les autres libertés. Elles se pressent, sans se confondre, comme les alvéoles des abeilles.

» La consommation ne peut excéder le produit. *La mesure de la subsistance est celle de la population*. Mais l'économie dans les dépenses, le bon emploi des consommations faites par les hommes utilement *laborieux*, peuvent accroître presque indéfiniment la masse des capitaux. »

On trouve ici, dans ces deux propositions qui se complètent et s'expliquent l'une l'autre, tout ce qu'il y a de juste dans la théorie de Malthus mis en pleine lumière, et tout ce qu'il y a de faux réfuté par avance de la façon la plus décisive.

« Ne craignez point les effets du *débit* de vos productions ; c'est le *père de l'abondance*.

• Ne craignez pas d'acheter ; car si vous n'achetiez pas, où trouveriez-vous le prix des ventes qui entretiennent vos cultivateurs, vos propriétaires, vos artisans ?

» *Acheter c'est vendre, et vendre c'est acheter.* »

Arrêtons-nous encore ici un instant. Ustaritz, ministre d'Espagne, écrivait, peu d'années auparavant, en 1740 : « Il est nécessaire d'employer avec vigueur tous les moyens qui peuvent nous conduire à vendre aux étrangers plus de nos productions qu'ils ne nous vendront des leurs ; c'est là tout le secret et la seule utilité du commerce. » Autant dire que tout l'objet du commerce est de se dépouiller pour les autres. En deux mots Quesnay crève le sophisme et fait éclater aux yeux la contradiction des termes.

« On doit demander de tous travaux : *Qu'en reste-t-il ?* Cela sert à classer ceux dont il demeure des jouissances durables, et les travaux de simple agrément, qui ne procurent que des jouissances passagères. »

Quatre lignes de bon sens, et la question si délicate du luxe est résolue, sans faux rigorisme et sans fausse complaisance, comme elle l'a été depuis par le sage Franklin lui-même.

« Que les contributions soient impartiales, dans une proportion régulière, sans faveur, sans surcharges pour aucun individu ni pour aucun genre de produits.

• Que cette proportion fasse croître le revenu public avec la prospérité nationale ; qu'elle le fasse décroître, si la richesse libre diminue.

• Que le gouvernement soit averti dans sa caisse du danger ou de l'utilité de ses opérations. »

Quelle profondeur dans cette remarque ! Et combien il serait à désirer que tous les ministres des finances l'eussent constamment présente à l'esprit !

• Qu'il (le gouvernement) ne se permette aucun des actes qu'il est chargé d'interdire !

• Enfin qu'il aime et propage les lumières ; car où serait sa gloire si l'on ne savait pas le juger ? »

Qu'on me permette de citer encore, avant de quitter Quesnay, comme exemple de la grâce et de l'esprit d'à-propos qui relevaient chez lui la profondeur de la pensée, cette réponse à un interlocuteur, séduit par les paradoxes de Rousseau sur l'état de nature, qui, pour combattre la propriété, lui opposait la célèbre formule : « Tout est à tous ».

« Assurément, monsieur », répondit le malin docteur, en montrant du doigt des hirondelles qui se croisaient devant sa fenêtre, « tous les biens naturels sont à tous les hommes, absolument comme tous les moucherons qui volent dans l'air sont à toutes les hirondelles : mais quand l'une d'elles en a pris un dans son bec, elle l'y garde. »

J'ajoute : elle le porte même à ses petits, comme elle a porté à son nid les brins de paille qu'elle a ramassés et la terre avec laquelle elle les a liés. Ces matériaux n'étaient à personne avant qu'elle s'en fût emparée ; ils sont à elle après, et à elle à plus forte raison la demeure qu'elle s'en est faite.

Tout le développement des sociétés humaines par l'appropriation graduelle des ressources naturelles est dans cet exemple. Les choses par elles-mêmes sont neutres. Le travail de l'homme, en les adaptant à son usage, leur confère

la valeur et les pénètre de sa personnalité. Désormais elles sont à lui, et comme lui inviolables.

Je ne résiste pas au désir d'emprunter encore à Dupont de Nemours, comme la plus pure expression de la doctrine physiocratique, ces lignes de son écrit intitulé : *Origine et progrès d'une science nouvelle*. On sait que Dupont de Nemours, l'un des plus nobles esprits et des plus courageux citoyens qui aient honoré la fin du dernier siècle et le commencement de celui-ci, a été, grâce à sa longue vie, le lien entre les économistes du XVIII^e et ceux du XIX^e, entre l'école de Quesnay et celle de Say. Sa correspondance avec ce dernier est admirable et au grand honneur de l'un comme de l'autre.

« Il y a une société antérieure à toute convention entre les hommes, fondée sur leur constitution, sur leurs besoins physiques, sur leur intérêt évidemment commun.

» Dans cet état primitif, les hommes ont des *droits* et des *devoirs* réciproques d'une *justice absolue*, parce qu'ils sont d'une nécessité physique, et par conséquent *absolue*, pour leur existence.

» *Point de droits sans devoirs, et point de devoirs sans droits.*

» Les *droits* de chaque homme, antérieurs aux conventions, sont la *liberté* de pourvoir à sa subsistance et à son bien-être, la *propriété* de sa personne et celle des choses acquises par le travail de sa personne.

» Ses *devoirs* sont le travail pour subvenir à ses besoins, et le respect pour la liberté, pour la propriété personnelle et pour la propriété mobilière d'autrui.

» Les conventions ne peuvent être faites entre les hommes que pour reconnaître et pour se garantir mutuellement ces droits et ces devoirs établis par Dieu même.

» Il y a donc un ordre naturel et essentiel auquel les conventions sociales sont assujetties, et cet ordre est celui qui assure aux hommes réunis en société la *jouissance de tous leurs droits par l'observation de tous leurs devoirs*. La soumission exacte et absolue à cet ordre est la condition unique dont chacun puisse attendre et doit espérer avec certitude la participation à tous les avantages que la société peut se procurer. »

VI

La doctrine des physiocrates, pour être une doctrine réellement et hautement scientifique, n'est pas, je l'ai dit, exempte d'erreurs et de témérités peut-être. Nous aurions à en relever, si j'avais le temps de vous entretenir d'autres que des maîtres, dans les ouvrages de Mercier de la Rivière, auteur de *l'Ordre naturel et essentiel des sociétés politiques*, à propos de qui Voltaire écrivait que « cette essence lui avait porté quelque peu à la tête »; — dans ceux de l'abbé Beaudeau, à qui l'on doit *l'Introduction à la doctrine économique*; — de le Trosne, qui nous a laissé *l'Ordre social*; et de cet étrange et intéressant marquis de Mirabeau, « l'ami des hommes », non l'ami de son fils assurément, qui s'intitule « le fils aîné de la doctrine », et « qui parle, qui parle, qui parle », dit encore Voltaire, jusqu'à étourdir les gens et peut-être à ne plus toujours s'entendre lui-même.

Il y a des réserves à faire, même (ce n'est pas en mettant des emplâtres sur leurs verrues qu'on honore de tels hommes) au sujet de Quesnay, de Dupont de Nemours et de Turgot. Il y en a au sujet de Smith, de Say et de Bastiat.

Les physiocrates, par une réaction naturelle, inévitable, et en somme bien-faisante, mais excessive, ont fait de la terre l'unique source de la production; de l'agriculture, par conséquent, l'unique profession productive. Ils avaient, comme a dit plus tard Mathus à propos d'une autre question, trouvé l'arc trop courbé dans un sens. Ils l'ont, pour le redresser, trop courbé dans l'autre. La terre étant pour eux seule productive, elle seule, par suite, devait supporter l'impôt, assis sur son produit net. Les autres biens, considérés comme improductifs, n'y pouvaient être soumis. Voltaire, dans son étincelante boutade de *l'Homme aux quarante écus*, quoiqu'il fût l'admirateur des économistes et sur bien des points leur disciple, s'est moqué sans pitié de ces sophismes; de même qu'il n'a pas eu assez de railleries contre ces entraves à la liberté du commerce des grains qui, sous l'apparence de combattre la disette, ne font, ainsi que l'a remarqué Joseph de Maistre, qu'amener infailliblement la famine. « Si l'on vendait le feu et l'eau, a-t-il dit, il devrait être permis de les importer et de les exporter d'un bout de la France à l'autre. »

Le bon Ducis, lui aussi, dans sa charmante épigramme sur le produit net, a souri des classifications trop absolues de ses amis les « philosophes économistes ».

Le fait est qu'il paraît étrange, quand on songe à l'incessant besoin qu'ont les unes des autres les diverses professions, d'entendre opposer doctrinalement à une classe déclarée par excellence productive d'autres classes prétendues improductives, et parler avec dédain, comme l'a fait je ne sais plus lequel de ces fanatiques du sol, des « faux biens du commerce et de l'industrie ». S'il est vrai, en un sens, que tout vient de la terre, il ne l'est pas moins que, pour satisfaire aux exigences de la vie, tout a besoin d'être non seulement extrait ou cultivé, mais façonné et transporté. Et c'est à quoi répond très bien, je vous demande pardon du pédantisme de cette nomenclature, la classification universellement admise des industries en extractive, agricole, manufacturière, et voiturrière ou commerciale; toutes dominées d'ailleurs et commandées par les industries intellectuelles ou morales qui leur donnent la vie.

« Il faut convenir d'un principe », avait dit admirablement Boisguilbert, « qui est que toutes les professions, quelles qu'elles soient, dans une contrée, travaillent les unes pour les autres et se maintiennent réciproquement, non seulement pour la fourniture de leurs besoins, mais même pour leur existence... Le bien et le mal qui arrivent à toutes, en particulier, sont solidaires à toutes les autres, comme la moindre indisposition survenue à l'un des membres du corps humain attaque bientôt toutes les autres, et fait par suite périr le sujet si on n'y met ordre incontinent. »

Au fond les physiocrates ne le pouvaient méconnaître, et c'est leur langue plutôt que leur pensée qui est fautive. Mais elle l'est. Beaudeau, après avoir parlé de ce travail qu'il qualifie de « stérile », déclare qu'il est « utile, agréable et nécessaire »; tout comme Smith, après avoir parlé de classes qu'il appelle « oisives », montre qu'elles ne contribuent pas moins que les autres au bien public et à la richesse générale. Singulière façon d'être oisif et improductif, on en conviendra. Dupont de Nemours, de son côté, proclame qu'au sens absolu « Dieu seul est producteur »; d'où il aurait bien pu conclure qu'au sens relatif, au sens économique, tous les hommes le sont, sous quelque forme qu'ils prennent part à l'élaboration de ces dons primitifs du suprême producteur.

Et c'est en ce sens qu'un économiste contemporain, M. de Fontenay, le même qui a formulé, d'après Bastiat, « la fière doctrine du progrès par la

liberté », a pu écrire justement cette phrase, si bien à sa place dans cette assemblée de savants qui ne croient pas, comme l'ont montré mes prédécesseurs, abaisser la science « en prêtant son concours à la pratique ».

« La science est le grand bras du levier avec lequel l'homme soulève le monde. »

Quant au moteur du levier, c'est le travail ; et le travail est d'essence morale.

Or les physiocrates, — disons les économistes, puisque c'est ainsi qu'on les désignait, — les physiocrates, et c'est là précisément leur grand honneur, comme ce sera leur titre principal devant la postérité, ont avant tout revendiqué pour le travail, et pour le travail sous toutes ses formes, la liberté à laquelle il a droit. Ils ont battu en brèche, avec une infatigable persévérance, toutes les lois et tous les règlements restrictifs de la liberté de l'industrie. Ils ont plaidé la cause de la liberté du commerce ; et ils ont professé, je cite textuellement, que « tout le monde, sans exception, ... doit pouvoir acheter et vendre, quand il lui plaît, tout ce qu'il lui plaît d'acheter ou de vendre ». Turgot est, sans comparaison, à tous égards le plus grand d'entre eux. Sa vie, comme ses écrits, n'est pas autre chose qu'un long plaidoyer en faveur de cette liberté, également sacrée à ses yeux, de toutes les branches de l'activité humaine.

Que, dès l'âge de vingt-deux ans, encore élève du séminaire de Saint-Sulpice, son précoce génie rétablisse, dans la lettre à de Cicé sur le papier-monnaie, les véritables principes du crédit ; ou que, l'année suivante, comme prier de Sorbonne, il trace, en un discours magistral, l'histoire des « progrès successifs de l'esprit humain », et montre les colonies, « comme des fruits qui ne tiennent à l'arbre que jusqu'à leur maturité », se détachant de la mère-patrie dès qu'elles peuvent se suffire à elles-mêmes, ainsi « que fit Carthage, et que fera un jour », dit-il trente-six ans à l'avance, « l'Amérique ». Que, dans le *Conciliateur* et dans les *Lettres sur la tolérance*, il enseigne à la fois la fermeté dans ses croyances et le respect pour les croyances des autres ; ou que, dans son étude sur la formation et la distribution des richesses, dans son mémoire sur les prêts d'argent, dans ses lettres au contrôleur général sur la liberté du commerce des grains, il combatte les préjugés de la populace ou ceux des juges et des ministres, et expose en maître les lois de la circulation des capitaux et des aliments. Que, premier ministre à son tour, il prenne en main, seul contre la coalition des privilégiés, la cause des petits et des faibles, attaque la corvée, réforme l'impôt, émancipe le travail, et fasse tenir à la royauté cet incomparable langage qui a pu faire dire : « Voilà la première fois chez nous qu'un roi raisonne avec son peuple : l'humanité a tenu la plume, le roi a signé. »

Qu'intendant, enfin, dans cette généralité de Limoges qui se demande, pendant quelques années, de quel ciel lui est descendu cet être bienfaisant, il se multiplie pour tout voir, tout corriger et pourvoir à tout ; donnant du pain aux affamés, du travail aux inoccupés, de la consolation aux désespérés, et, de cette même plume dont il gourmande l'ignorance et l'improbité insolentes d'un Terray, expose aux curés, aux baillis, aux moindres agents, afin de s'en faire comprendre et seconder, avec la sollicitude d'un père et l'onction d'un apôtre, les raisons de ses mesures et l'importance du secours qu'il attend d'eux ; partout, en tout, et toujours, le but de ce grand homme est le même : servir ses semblables en les éclairant, en les affranchissant, en les élevant.

Voltaire n'a rien dit de trop lorsqu'il a écrit ce vers, qui peut aller de pair avec celui de Turgot lui-même sur Franklin :

Il ne cherche le vrai que pour faire le bien.

Et lorsque, abandonné par ce roi qui pourtant reconnaissait qu'il était le seul avec lui qui aimât le peuple, il dut quitter ce poste dans lequel peut-être, s'il y avait été maintenu, il l'aurait sauvé, le même Voltaire écrivait : « Je suis atterré... La France aurait été trop heureuse... Ce coup de foudre m'est tombé sur la cervelle et sur le cœur. » André Chénier n'a pas tenu un autre langage.

Voltaire alla plus loin, au témoignage de Condorcet, qui partage avec Turgot l'honneur d'avoir jeté dans le monde (mais en l'exagérant jusqu'à l'utopie) la grande idée du progrès. S'étant, en 1778, trouvé en sa présence, on le vit, au milieu des acclamations publiques, se précipiter vers lui d'un pas chancelant, saisir ses mains et les arroser de ses larmes, en lui criant d'une voix étouffée : « Laissez-moi baiser cette main qui a signé le salut du peuple. »

VII

Messieurs, l'admiration la plus vive doit être exempte de fanatisme ; et, quelque ému que je me sente, je l'avoue, de cette émotion sincère et grave du grand ironique, je crois que l'enthousiasme de Voltaire, en cette occasion, passait la mesure, et je ne fais ni à l'œuvre de Turgot, quelque grande qu'elle ait été, ni à la science dont il est la plus glorieuse personnification, une place à ce point en dehors du train régulier du monde. On ne décrète pas, à un jour donné et par une mesure donnée, si excellente soit-elle, le salut d'un peuple ; pas plus que l'on ne fixe à un jour donné, par une transformation absolue et sans retour, une existence individuelle dans le bonheur et une âme dans la perfection.

La vie est un combat, une marche tout au moins et un effort, pour tous, à toute heure, et dans toutes les voies. Vérité, richesse, justice, liberté, tout y est à conquérir, et tout s'y peut conquérir avec le temps, à la condition de vouloir, c'est-à-dire de ne pas reculer devant la peine, et à la condition de savoir, c'est-à-dire de ne pas se tromper de but, et de ne pas se méprendre sur les moyens. « Les notions scientifiques seules », disait, il y a onze ans, à Bordeaux, le premier de nos présidents, M. de Quatrefages, « permettent d'apercevoir tantôt le bien à faire, tantôt le mal à éviter. » Dans aucune sphère, plus que dans la sphère économique, ces paroles ne sont applicables ; car dans aucune il n'est plus aisé de se laisser duper par les apparences, et, comme je le disais moi-même à Clermont, de prendre des palliatifs pour des remèdes et des poisons pour des panacées.

Les hommes dont j'ai, dans cette trop imparfaite et trop longue ébauche, esquissé la vie et rappelé les travaux, n'ont pas, et ils n'y ont pas prétendu, ouvert à l'humanité toute grande la porte de la terre promise. Ils lui ont enseigné, au contraire, que l'imperfection et la souffrance sont entrées pour elle dans le plan de la Providence ; mais ils lui ont enseigné en même temps qu'il est en son pouvoir et qu'il est de son devoir de les éliminer graduellement. Ils ont, en substituant l'action à l'agitation, l'observation à l'hypothèse et le raisonnement à la fantaisie, en appliquant avec une sagacité croissante les méthodes de la statistique et de l'analyse, dont Vauban et Lavoisier leur ont donné de premiers et précieux modèles, dissipé des préjugés, rectifié des erreurs, fait

répudier des habitudes fâcheuses et abandonner des mesures funestes. Ils ont, au nom de l'intérêt, comme d'autres au nom de la morale et de la religion, prêché aux hommes le travail, l'épargne, la prévoyance, la sobriété, le respect mutuel, la concorde, la justice et la paix, et mis en honneur, avec la responsabilité personnelle qui s'appelle la liberté, la responsabilité collective qui s'appelle la solidarité.

Ils ont ouvert contre les maladies du corps social, comme l'hygiène contre les maladies du corps humain, et d'accord avec elle, une campagne raisonnée, qui, pour atteindre les effets, va aux causes, et, suivant le mot de Macaulay, suscite contre des misères qui sont anciennes des forces qui sont nouvelles : « l'intelligence qui découvre et l'humanité qui soulage ». Ils ont combattu, avec une égale énergie, et le découragement stupide, et l'impatience aveugle, et le fatalisme et l'empirisme. Ils ont, en un mot, compris et réalisé pour les questions sociales ce « rôle nouveau » de la science, si bien signalé à Lyon, à notre second congrès, par M. de Quatrefages encore, qui, loin de la diminuer, l'a grandit; et montré que la théorie est vaine si elle n'améliore la pratique, et la pratique courte si elle ne porte plus avant la théorie.

Je devrais ajouter, si cela ne ressortait avec éclat de leurs travaux mêmes, que tous ont été, dans leur vie privée et dans leur vie publique, des modèles de probité, de courage et d'honneur, et qu'il n'en est pas un dont le caractère ne relève le talent.

Et si, franchissant les bornes des siècles passés et m'avancant, avec ce siècle qui s'écoule en nous entraînant, jusqu'aux abords de l'heure présente, j'essayais de continuer cette revue et de placer, à côté de la galerie de nos ancêtres, les portraits de ceux qui ont été nos maîtres plus immédiats, je n'aurais pas, je ne crains pas de le dire bien haut, moins de constatations honorables à enregistrer à l'actif de la science économique et de ses interprètes. Je n'en ferai rien. J'ai voulu, sans me refuser la satisfaction de m'incliner en terminant devant le grand nom d'Adam Smith, m'arrêter à la date où l'on fait habituellement commencer avec lui l'économie politique, et montrer qu'à cette date la science économique était créée, et créée par des mains françaises. Je devais cette constatation à la vérité historique; je la devais à la France; je la devais en particulier à cette cite, mère du plus malheureux de ces précurseurs qui ont si péniblement ouvert le sillon, de ce Mirabeau sans tribune qui, à la différence de son compatriote et parent Fontenelle, au lieu de fermer la main sur la vérité, s'en croyait « comptable au ciel et à la terre », et qui, nous venons de le voir, ne l'a pas en somme, malgré ses déboires, criée en vain.

Puissiez-vous, mesdames et messieurs, en m'en pardonnant la longueur et l'aridité, ne pas trouver vaine non plus cette revue, et me permettre de penser que, fidèle à la belle devise de notre association, je n'ai manqué, en vous la présentant, ni à la science ni à la patrie!